

AGENCE
DÉPARTEMENTALE



AVEYRON
INGENIERIE

L'ingénierie de projets au service des territoires

OFFRE DE SERVICES
NOVEMBRE 2023



À vos côtés, dans toutes les phases de votre projet

Aveyron Ingénierie est un Établissement Public Administratif (EPA), qui dispose d'une autonomie administrative et financière. Il est doté d'une mission d'intérêt général qui consiste à partager une nouvelle stratégie départementale soutenant le développement équilibré des territoires à l'échelle départementale.

Un interlocuteur unique

L'Agence apporte un accompagnement et des conseils à vos interrogations, en toute neutralité. Elle sera un interlocuteur unique à vos côtés dans toutes les phases de votre projet.

Un travail en transversalité avec l'ensemble du groupe Aveyron

L'Agence sollicite au besoin l'ensemble des autres composantes du groupe Aveyron :

- Les 5 pôles du Département :
 - Pôle Avenir des Territoires (PAT),
 - Pôle Développement des Territoires (PDT),
 - Pôle Ressources et Moyens (PRM),
 - Pôle Solidarités Humaines (PSH),
 - Pôle Solidarité des Territoires (PST)
- l'Agence départementale du Sport
- l'Agence Départementale d'Attractivité et du Tourisme
- l'Agence Départementale de l'Innovation, du Numérique et de l'Énergie

Elle mobilise plus particulièrement la Direction des Mobilités et de l'Ingénierie Territoriale (DMIT) qui prend en charge l'exécution de l'ensemble des missions traitant des mobilités et de l'aménagement des espaces publics.

#1

TRANSVERSALITÉ

#2

PERFORMANCE

#3

RÉACTIVITÉ

#4

INNOVATION

#5

DURABILITÉ

Mobilités



_Domaine	_Votre besoin	_L'Agence vous propose
Politique routière	Vous souhaitez être accompagné dans l'établissement de votre politique routière. 	Un accompagnement dans les différentes étapes de l'établissement de votre politique routière : • Recensement de la voirie (identification et quantification du patrimoine routier) / transposition des données sur un Système d'Information Géographique (SIG) / hiérarchisation du réseau), • NOUVELLE OFFRE Assistance à la mise à jour du tableau de recensement de la voirie communale, • Diagnostic des chaussées (relevés qualitatifs / évaluation de l'état des chaussées), • Programmation pluriannuelle des travaux (définition d'une stratégie d'entretien périodique et planification des travaux).
	Vous souhaitez être assisté dans la réalisation des opérations d'entretien de la voirie et de ses dépendances. 	La mise en œuvre d'un programme annuel de réfection de chaussées : études de maîtrise d'œuvre, assistance pour la passation des marchés de travaux et suivi de travaux. Accompagnement pour la consultation, la passation et suivi de l'exécution des autres marchés de prestations intellectuelles nécessaires (coordination SPS, ...), ainsi qu'une assistance à la gestion des marchés.
Politique en matière de mobilités douces	Vous souhaitez être accompagné pour planifier le développement des mobilités douces sur votre territoire.	L'assistance à l'élaboration d'un schéma directeur de développement des mobilités douces sur votre territoire : • Assistance à la définition du besoin et rédaction du cahier des charges, • Accompagnement pour la consultation et l'attribution des marchés de prestations intellectuelles nécessaires (Bureau d'études chargé d'établir le schéma directeur)

Mobilités

_Domaine	_Votre besoin	_L'Agence vous propose
Aménagement et création de : • Voirie • Mobilités douces • Ouvrages d'art	Opportunité / Faisabilité / Études pré-opérationnelles Vous souhaitez être accompagné dans la prise de décision d'engager ou non la réalisation de l'opération.	Une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour formaliser vos besoins et définir les conditions de faisabilité d'une opération : • Assistance à la définition des besoins, • Accompagnement pour la consultation et le choix des prestataires intellectuels chargés de réaliser les études pré-opérationnelles (AMO pour la définition du programme, études de sols, diagnostic environnemental, ...), • Établissement de relevés sur site (relevé visuel de l'existant, analyse de vitesses, comptages routiers, ...), • Étude d'opportunité et de faisabilité.
	Démarrage des études de Conception Vous souhaitez être accompagné depuis les études préalables, jusqu'à la validation de l'Avant-Projet.	Une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour vous accompagner dans la réalisation de votre opération, jusqu'à la validation de l'Avant-Projet (AVP ou APD en fonction du type de projet) : • Accompagnement pour la consultation et le choix des prestataires intellectuels intervenant dans la réalisation des études (levé topographique, études de sols, coordination SPS, contrôle technique, ...). • Accompagnement pour la consultation et le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre, • Conseil et assistance au pilotage de la mission de maîtrise d'œuvre et des autres missions de prestations intellectuelles, • Conseil et assistance à la coordination des différents acteurs.
	Jusqu'à ce que votre opération se termine Vous avez besoin d'un accompagnement en phase de Réalisation du projet (PRO) jusqu'à la fin de la période de garantie de parfait achèvement des travaux. 	Une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour vous accompagner dans la réalisation de votre opération : • Conseil et assistance au pilotage de la mission de maîtrise d'œuvre et des autres missions de Prestations intellectuelles, • Conseil et assistance à la coordination des différents acteurs, • L'assistance apportée par Aveyron Ingénierie peut débuter dès le démarrage de la phase de réalisation du Projet (PRO) et durer, en fonction des besoins, jusqu'à l'expiration de la période de garantie de parfait achèvement des travaux.
	Maîtrise d'œuvre 	Pour un coût de travaux limité à 100 000 € HT. Une mission de maîtrise d'œuvre : • Études de conception ou réparation, • Assistance à la passation des marchés de Travaux (élaboration du dossier de consultation des entreprises et analyse des offres), • Direction de l'exécution des travaux, • Assistance à la réception des travaux et à la garantie de parfait achèvement des travaux.

Aménagement de l'espace / Patrimoine bâti



_Domaine	_Votre besoin	_L'Agence vous propose
Espaces publics Aménagements publics (touristiques, sportifs, culturels, ...) Extensions urbaines / Zones d'activités / Lotissements d'habitations	Opportunité / Faisabilité / Études pré-opérationnelles Vous souhaitez être accompagné dans la prise de décision d'engager ou non la réalisation de l'opération.	Une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour formaliser vos besoins et définir les conditions de faisabilité d'une opération : • Assistance à la définition des besoins, • Accompagnement pour la consultation et le choix des prestataires intellectuels chargés de réaliser les études pré-opérationnelles (AMO pour la définition du programme, études de sols, diagnostic environnemental, ...), • Établissement de relevés sur site (relevé visuel de l'existant, ...), • Étude d'opportunité et de faisabilité.
	Démarrage des études de Conception Vous souhaitez être accompagné depuis les études préalables, jusqu'à la validation de l'Avant-Projet.	Une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour vous accompagner dans la réalisation de votre opération, jusqu'à la validation de l'Avant-Projet (AVP ou APD en fonction du type de projet) : • Accompagnement pour la consultation et le choix des prestataires intellectuels intervenant dans la réalisation des études (levé topographique, études de sols, coordination SPS, contrôle technique, ...), • Accompagnement pour la consultation et le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre, • Conseil et assistance au pilotage de la mission de maîtrise d'œuvre et des autres missions de prestations intellectuelles, • Conseil et assistance à la coordination des différents acteurs. NOUVELLE OFFRE Prestations comprises dans le forfait d'adhésion jusqu'à la validation de l'Avant-Projet (AVP ou APD en fonction du type de projet).
	Jusqu'à ce que votre opération se termine Vous avez besoin d'un accompagnement en phase de réalisation du projet (PRO) jusqu'à la fin de la période de garantie de parfait achèvement des travaux. 	Une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour vous accompagner dans la réalisation de votre opération : • Conseil et assistance au pilotage de la mission de maîtrise d'œuvre et des autres missions de Prestations intellectuelles, • Conseil et assistance à la coordination des différents acteurs. L'assistance apportée par Aveyron Ingénierie peut débuter dès le démarrage de la phase de réalisation du Projet (PRO) et durer, en fonction des besoins, jusqu'à l'expiration de la période de garantie de parfait achèvement des travaux.

Aménagement de l'espace / Patrimoine bâti

_Domaine	_Votre besoin	_L'Agence vous propose
Patrimoine Immobilier / Équipements publics	Opportunité / Faisabilité / Études pré-opérationnelles Vous souhaitez être accompagné dans la prise de décision d'engager ou non la réalisation de l'opération.	Une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour formaliser vos besoins et définir les conditions de faisabilité d'une opération : • Assistance à la définition des besoins, • Accompagnement pour la consultation, la mise au point, l'attribution et l'exécution des marchés de prestations intellectuelles nécessaires à la réalisation des études pré-opérationnelles (AMO pour la définition du programme, levé topographique, études de sols, diagnostic environnemental, ...), • Établissement de relevés sur site (relevé visuel de l'existant, ...), • Études d'opportunité et de faisabilité.
	Démarrage des études de Conception Vous souhaitez être accompagné depuis les études préalables, jusqu'à la validation de l'Avant-Projet.	Une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour vous accompagner dans la réalisation de votre opération, jusqu'à la validation de l'Avant-Projet (AVP ou APD en fonction du type de projet) : • Accompagnement pour la consultation et le choix des prestataires intellectuels intervenant dans la réalisation des études (levé topographique, études de sols, coordination SPS, contrôle technique, ...). • Accompagnement pour la consultation et le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre, • Conseil et assistance au pilotage de la mission de maîtrise d'œuvre et des autres missions de prestations intellectuelles, • Conseil et assistance à la coordination des différents acteurs. NOUVELLE OFFRE Prestations comprises dans le forfait d'adhésion jusqu'à la validation de l'Avant-Projet (AVP ou APD en fonction du type de projet).
	Jusqu'à ce que votre opération se termine Vous avez besoin d'un accompagnement en phase de réalisation du projet (PRO) jusqu'à la fin de la période de garantie de parfait achèvement des travaux. 	Une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour vous accompagner dans la réalisation de votre opération : • Conseil et assistance au pilotage de la mission de maîtrise d'œuvre et des autres missions de Prestations intellectuelles, • Conseil et assistance à la coordination des différents acteurs. L'assistance apportée par Aveyron Ingénierie peut débuter dès le démarrage de la phase de réalisation du Projet (PRO) et durer, en fonction des besoins, jusqu'à l'expiration de la période de garantie de parfait achèvement des travaux.

Végétalisation des espaces publics



_Domaine	_Votre besoin	_L'Agence vous propose
Espaces verts	Vous souhaitez être accompagné dans l'établissement de votre politique en matière d'espaces verts. 	En lien avec la Pépinière Départementale, un diagnostic de votre politique d'aménagement de vos espaces verts Un accompagnement dans les différentes étapes de l'établissement de votre politique en matière d'espaces verts : • Recensement des espaces verts (identification et quantification du patrimoine), • Diagnostic de votre politique d'aménagement de vos espaces verts, • Propositions d'un plan d'actions.
	Réalisation de petits aménagements d'espaces verts 	En lien avec la Pépinière Départementale, l'élaboration de petits projets d'aménagement paysager. Une mission de maîtrise d'œuvre : • Études de conception, • Assistance à la passation des marchés de Travaux (élaboration du dossier de consultation des entreprises et analyse des offres), • Direction de l'exécution des travaux, • Assistance à la réception des travaux et à la garantie de parfait achèvement des travaux.

Urbanisme



_Domaine	_Votre besoin	_L'Agence vous propose
NOUVELLE OFFRE Urbanisme Planification	NOUVELLE OFFRE Désignation du/des bureau(x) d'études Vous souhaitez être accompagné pour désigner une équipe pluridisciplinaire chargée de réaliser les études et piloter la procédure, nécessaires à l'élaboration ou l'évolution de votre document d'urbanisme.	NOUVELLE OFFRE Une mission de conseils et d'assistance pour vous accompagner dans la désignation des prestataires : • Assistance à la définition des besoins, • Accompagnement pour la consultation et le choix du/des bureau(x) d'étude.
	NOUVELLE OFFRE Pilotage des intervenants Vous souhaitez être accompagné pendant toute la procédure d'élaboration ou d'évolution de votre document d'urbanisme. 	NOUVELLE OFFRE Une mission de conseils et d'assistance pour vous accompagner dans le pilotage de l'opération : • Conseil et assistance au pilotage des missions du/des bureau(x) d'étude, • Conseil et assistance à la coordination des différents acteurs.
	NOUVELLE OFFRE Qualité des documents produits Vous souhaitez être accompagné pour travailler sur la qualité des pièces réglementaires de votre document d'urbanisme. L'objectif étant de faciliter l'instruction des futures autorisations (PC, PA, PD), déclarations (DP) et Certificats d'Urbanisme et sécuriser la prise de décision. 	NOUVELLE OFFRE Une mission de conseils et d'assistance pour vous accompagner dans l'analyse des pièces réglementaires produites : • Conseil sur la qualité des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) du futur document d'urbanisme. • Relecture et avis sur le règlement du futur document d'urbanisme.
Urbanisme Application du Droit des Sols	Vous avez la compétence en matière de permis de construire et d'autorisations et d'actes relatifs à l'occupation ou à l'utilisation du sol, et vous souhaitez en confier l'instruction. 	Dès lors que vous avez conventionné avec la mission Urbanisme d'Aveyron Ingénierie, vous bénéficiez : • D'un accompagnement en amont du dépôt des dossiers et des conseils en urbanisme, • De l'instruction des Certificats d'Urbanisme opérationnels, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis de Démolir, Permis d'Aménager, • De l'assistance au contrôle de conformité des travaux, • De l'assistance au précontentieux.

Préservation de l'Eau et de l'Environnement

Dans le cadre du Contrat de Progrès signé entre Aveyron Ingénierie et l'Agence de l'Eau Adour Garonne, ces missions relatives à la bonne gestion de l'eau peuvent être accompagnées financièrement. Toute subvention perçue par Aveyron Ingénierie sera donc déduite des prestations tarifées, relatives à ces missions.

_Domaine	_Votre besoin	_L'Agence vous propose
Mission préventive d'assistance technique d'un service d'assainissement collectif (AC) et/ou d'alimentation en eau potable (AEP)	Vous souhaitez être accompagné dans la gestion et l'exploitation d'un service d'AC et/ou d'AEP.	Des missions d'assistance technique, d'accompagnement et/ou de conseils pour la bonne exécution des obligations de votre service ainsi qu'une optimisation de sa gestion et de son exploitation (suivis systèmes d'assainissement, conseils technico-administratifs, aide à la réalisation de RPQS, rédaction de règlement de service, conventions de déversement, mise en place outils métier, etc.).
Schéma Directeur sur les volets AC, AEP et gestion des eaux pluviales	Vous souhaitez être accompagné dans la gouvernance et la planification de votre service d'assainissement collectif (AC) et/ou d'alimentation en eau potable (AEP).	Une mission transversale d'appui technique, administratif, juridique dans la prise de compétence Assainissement Collectif et/ou Alimentation Eau Potable, la structuration du service...
Étude sur le transfert de la compétence « eau assainissement »		Une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) visant à recruter un prestataire spécialisé (jusqu'à la réunion de lancement).
Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE)		Une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) destinée à assurer le suivi de la bonne exécution des études de gestion de vos systèmes, jusqu'à son rendu final, et apporter une assistance à la collectivité sur la gestion de ces marchés d'études. 
Délégation de service public (DSP) ou marchés de prestation de service (MPS) pour l'exploitation d'un service d'AC et/ou d'AEP	Vous souhaitez mettre en place un contrat de DSP ou MPS.	Une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la rédaction des marchés, la consultation des entreprises et passation de contrats.
	Vous souhaitez être assisté dans le suivi et contrôle de vos contrats de DSP ou MPS. 	Une AMO pour vous guider dans votre mission de suivi et de contrôle de vos contrats de Délégation de Service Public (DSP) ou Marchés de Prestation de Service (MPS) : création d'outils de suivi et de contrôle, de tableau de bords, appui à la réalisation de réunions régulières et vérification du respect des engagements contractuels.
	Vous souhaitez être accompagné pour gérer la fin d'un contrat de DSP ou MPS.	Un accompagnement dans les demandes à réaliser par votre délégataire et le suivi des réponses pour optimiser cette phase de fin de contrat ainsi que le tuitage avec le prochain exploitant (régie ou nouveau délégataire).
Étude de planification et de connaissance de votre patrimoine	Vous souhaitez être accompagné dans la gestion patrimoniale de votre service d'AC et/ou d'AEP.	L'animation d'ateliers de réflexion stratégique pour vous aider à identifier les enjeux, définir vos objectifs de qualité de service et arrêter un programme d'actions, mettre en place des périmètres de protection de captages...
		Une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) visant à recruter un prestataire spécialisé, jusqu'à la réunion de lancement : • Zonage AC, AEP ou Pluvial • Étude d'opportunité • Diagnostic de réseaux • Recherches de fuites
		Une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) destinée à assurer le suivi de la bonne exécution des études de vos systèmes jusqu'à son rendu final, ainsi qu'une assistance à la gestion des marchés. 



_Domaine	_Votre besoin	_L'Agence vous propose
Modernisation de vos infrastructures : • d'AC : réseaux, station d'épuration, traitement des boues, etc. • d'AEP : réseaux, production, traitement, sécurisation, télégestion, surveillance, etc.	Opportunité / Faisabilité / Etudes pré-opérationnelles Vous souhaitez être accompagné dans la prise de décision d'engager ou non la réalisation de l'opération. Démarrage des études de Conception Vous souhaitez être accompagné depuis les études préalables, jusqu'à la validation de l'Avant-Projet. Jusqu'à ce que votre opération se termine Vous avez besoin d'un accompagnement en phase de réalisation du projet (PRO) jusqu'à la fin de la période de garantie de parfait achèvement des travaux. 	Une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour formaliser vos besoins et définir les conditions de faisabilité d'une opération : • Assistance à la définition des besoins, • Accompagnement pour la consultation et le choix des prestataires intellectuels chargés de réaliser les études pré-opérationnelles (AMO pour la définition du programme, Levé topographique, Etudes de sols, Diagnostic de réseaux, Diagnostic environnemental, ...), • Établissement de relevés sur site (Relevé visuel de l'existant, ...), • Étude d'opportunité et de faisabilité. Une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour vous accompagner dans la réalisation de votre opération, jusqu'à la validation de l'Avant-Projet (AVP ou APD en fonction du type de projet) : • Accompagnement pour la consultation et le choix des prestataires intellectuels intervenant dans la réalisation des études (Levé topographique, Etudes de sols, coordination SPS, contrôle technique, ...), • Accompagnement pour la consultation et le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre, • Conseil et assistance au pilotage de la mission de maîtrise d'œuvre et des autres missions de Prestations intellectuelles, • Conseil et assistance à la coordination des différents acteurs. NOUVELLE OFFRE Prestations comprises dans le forfait d'adhésion jusqu'à la validation de l'Avant-Projet (AVP ou APD en fonction du type de projet). Une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour vous accompagner dans la réalisation de votre opération : • Conseil et assistance au pilotage de la mission de maîtrise d'œuvre et des autres missions de Prestations intellectuelles, • Conseil et assistance à la coordination des différents acteurs. L'assistance apportée par Aveyron Ingénierie peut débuter dès le démarrage de la phase de réalisation du Projet (PRO) et durer, en fonction des besoins, jusqu'à l'expiration de la période de garantie de parfait achèvement des travaux.
Gestion des eaux pluviales	Vous souhaitez un accompagnement pour limiter le « risque inondation » et la pollution des milieux aquatiques.	Un accompagnement général (administratif, juridique, réglementaire, technique) pour améliorer votre gestion des eaux pluviales. Une AMO visant à recruter un prestataire spécialisé pour formaliser vos projets d'urbanisation ou études diverses (zonage pluvial, gestion intégrée des eaux pluviales, ...) jusqu'à la réunion de lancement. Une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) destinée à assurer le suivi de la bonne exécution des études de vos systèmes jusqu'à son rendu final, ainsi qu'une assistance à la gestion des marchés. 

Préservation de l'Eau et de l'Environnement

_Domaine	_Votre besoin	_L'Agence vous propose
Gestion des milieux aquatiques Préservation et restauration des fonctionnalités écologiques des rivières et milieux aquatiques	Opportunité / Faisabilité / Études pré-opérationnelles Vous souhaitez être accompagné dans la prise de décision d'engager ou non la réalisation de l'opération.	Une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour formaliser vos besoins et définir les conditions de faisabilité d'une opération : • Assistance à la définition des besoins, • Accompagnement pour la consultation et le choix des prestataires intellectuels chargés de réaliser les études pré-opérationnelles (Diagnostic environnemental, levé topo, Simulation hydraulique, ...), • Établissement de relevés sur site (Relevé visuel de l'existant, ...), • Étude d'opportunité et de faisabilité.
	Conception Vous souhaitez être accompagné depuis les études préalables, jusqu'à la validation de l'Avant-Projet.	Une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour vous accompagner dans la réalisation de votre opération, jusqu'à la validation de l'Avant-Projet (AVP) : • Accompagnement pour la consultation et le choix des prestataires intellectuels intervenant dans la réalisation des études (levé topographique, étude de sols, coordination SPS, contrôle technique, ...), • Accompagnement pour la consultation et le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre, • Conseil et assistance au pilotage de la mission de maîtrise d'œuvre et des autres missions de Prestations intellectuelles, • Conseil et assistance à la coordination des différents acteurs. NOUVELLE OFFRE Prestations comprises dans le forfait d'adhésion jusqu'à la validation de l'Avant-Projet (AVP).
	Jusqu'à la réception des travaux Vous avez besoin d'un accompagnement en phase de réalisation du projet jusqu'à la fin de la période de garantie de parfait achèvement des travaux. 	Une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour vous accompagner dans la réalisation de votre opération : • Conseil et assistance au pilotage de la mission de maîtrise d'œuvre et des autres missions de Prestations intellectuelles, • Conseil et assistance à la coordination des différents acteurs. L'assistance apportée par Aveyron Ingénierie peut débuter dès le démarrage de la phase de réalisation du Projet (PRO) et durer, en fonction des besoins, jusqu'à l'expiration de la période de garantie de parfait achèvement des travaux.

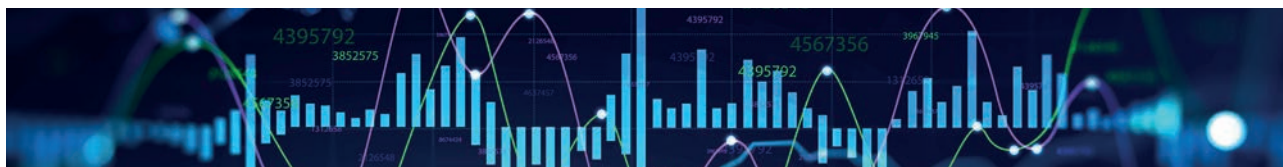


Pilotage des ressources



_Domaine	_Votre besoin	_L'Agence vous propose
NOUVELLE OFFRE Animation territoriale	NOUVELLE OFFRE Réflexion / animation Vous souhaitez trouver une nouvelle destination à un patrimoine immobilier (social, tourisme, culture, sport, ...) ou mener une réflexion de territoire .	NOUVELLE OFFRE • D'animer une réflexion sur les nouvelles destinations du patrimoine à requalifier, en corrélation avec les usages et les usagers, dans une optique d'attractivité. • De créer, animer, coordonner, un groupe pluridisciplinaire d'experts issus du Groupe Aveyron, dans le respect de la commande.
	NOUVELLE OFFRE Réalisation Vous souhaitez être accompagné afin de réaliser votre projet défini. 	NOUVELLE OFFRE • De vous accompagner dans la rédaction des éléments de votre projet : *Diagnostic territorial et contextuel, *Appel à projet, composition du jury, grille d'évaluation, *Charte, *Établissement d'un rétroplanning. • De réaliser un diagnostic autour de votre projet qui viendra alimenter votre dossier auprès des financeurs.
Conseil en organisation des ressources publiques	NOUVELLE OFFRE Vous souhaitez amener vos collaborateurs / élus / concitoyens à travailler en mode collaboratif .	NOUVELLE OFFRE • De faciliter vos projets. • De fédérer autour d'une démarche participative : réunions, ateliers de concertation, séminaires, tables rondes, enquêtes... • D'animer et conduire les réunions en mode intelligence collective (brainstorming / vision commune / plan d'action ...).
	Vous vous posez des questions sur l'organisation interne de votre collectivité, vous souhaitez l'optimiser et mutualiser les ressources.	• Un conseil et un accompagnement en mode agile (design de service). • D'aider à la décision en matière de stratégie organisationnelle des ressources pour optimiser votre organisation et nouer des partenariats afin de répondre à l'exercice de vos compétences et maîtriser vos dépenses de fonctionnement. • D'élaborer ou réviser un organigramme / des fiches de postes ; d'identifier de potentielles mutualisations, en lien avec les interlocuteurs appropriés (CDG / CNFPT, etc.). • D'optimiser fonctionnellement vos espaces de travail (notamment conseil en matière de gestion et de conservation des archives en lien avec les Archives Départementales). • De suivre les préconisations dans le temps.
	NOUVELLE OFFRE Vous souhaitez être accompagné dans le cadre d'une Assistance à Maîtrise d'Usage dans la réflexion de votre projet.	NOUVELLE OFFRE • Dans la phase de stratégie amont de votre projet : *définir les attentes, les besoins et les aspirations des futurs utilisateurs, de les associer à certains choix, *faciliter l'appropriation du projet.
	NOUVELLE OFFRE Vous souhaitez être accompagné dans le cadre d'une Assistance à Maîtrise d'Usage tout au long de la réalisation de votre projet. 	NOUVELLE OFFRE • Dans la phase de réalisation de votre projet : *favoriser à la fois l'appropriation de leur lieu de vie par les usagers et les liens avec tous les acteurs, *concilier durablement confort, sobriété, performance et qualité de vie.

Pilotage financier



_Domaine	_Votre besoin	_L'Agence vous propose
Conseil financier	Phase de réflexion Vous recherchez des subventions pour financer vos projets quelle qu'en soit la thématique.	Un conseil opérationnel dans la recherche des financements institutionnels (État, Région, Département).
	Phase de faisabilité Vous souhaitez avoir une vision affinée, pertinente et réaliste des taux d'intervention financière de chaque co-financeur public .	- L'élaboration des plans de financement, au vu de l'APD (Avant-Projet Détaillé) ou des devis, vous permettant d'avoir une projection de l'impact financier du projet sur votre budget annuel et votre reste à charge, - Une optimisation de vos plans de financement (assortie ou pas de la notion de phasage financier de l'opération).
	Phase de conception Vous avez besoin d' une aide dans le montage de vos dossiers de demande de subventions . 	- Une aide à la rédaction de la notice de présentation du projet, dans la perspective d'une plus-value de celui-ci afin que votre projet soit plus facilement identifiable par les financeurs institutionnels (État, Région, Département), - Une aide pour la constitution du dossier et sa complétude (délibération, notice, devis...).
	NOUVELLE OFFRE Vous aimeriez mettre en lumière votre projet par des outils financiers plus spécifiques, plus innovants. 	NOUVELLE OFFRE Une recherche de labels, un accompagnement pour la mise en œuvre d'un financement participatif et/ou du mécénat par exemple...
	NOUVELLE OFFRE Vous avez besoin d'un soutien à vos côtés, dans votre démarche de présentation de votre projet auprès des instructeurs/gestionnaires des subventions , afin de cibler les dispositifs les plus appropriés.	NOUVELLE OFFRE Un accompagnement faisant le lien entre les services instructeurs, une mise en réseau concrète afin d'avoir très en amont un fléchage approprié en terme de subventions au vu des usages identifiés dans vos projets (sans préjuger de l'attribution d'une subvention).
Conseil en stratégie de financement de projets	NOUVELLE OFFRE Vous souhaitez un accompagnement dans la mise en œuvre d'une stratégie budgétaire de vos projets , en lien avec la trésorerie (DD-FIP), les Conseillers aux Décideurs Locaux. 	NOUVELLE OFFRE Une agrégation des ressources disponibles pour déterminer les financements de vos projets, au travers d'un plan pluriannuel d'investissement (par exemple) ainsi que le coût de fonctionnement, afin de prioriser vos projets sur le temps de la mandature au vu de vos capacités d'investissement et en écho à la temporalité des dispositifs financiers (pérenne ou au contraire ponctuel).
	NOUVELLE OFFRE Vous souhaitez disposer d' un outil de suivi de vos demandes de versement d'acomptes et de soldes des subventions attribuées par les financeurs institutionnels .	NOUVELLE OFFRE L'élaboration d'un tableau de suivi vous permettant d'avoir des alertes sur la temporalité et les pièces à fournir – spécifiques à chaque financeur – afin de solliciter les acomptes et les soldes des versements des subventions dans les délais impartis (DETR/DSIL ; Région ; Département).

Pilotage juridique



_Domaine	_Votre besoin	_L'Agence vous propose
Vie communale	Vous souhaitez être accompagné dans vos actes juridiques courants .	Délibérations, arrêtés, et actes divers (projets de courriers de médiation, de mise en demeure, de proposition de solutions) • Vie municipale et police des séances des Conseils Municipaux, • Police administrative générale (sécurité, salubrité, tranquillité publique), • Polices administratives spéciales (circulation et stationnement, aire d'accueil des gens du voyage, déchets, animaux errants, bruit, droit funéraire, débits de boisson...), • Communication et relations avec les usagers (accès aux documents administratifs, délais de réponse, délais de recours contre les actes administratifs...).
	Vous souhaitez être accompagné sur des problématiques spécifiques .	Actes juridiques relevant de procédures spécifiques • Mise en sécurité / péril, • Concessions à l'état d'abandon, • Assistance juridique dans le cadre du recours contre une autorisation d'urbanisme, • Nomination de rues, • Obligation légale de débroussaillage, • Empiètements sur le domaine public ou privé communal, • Patus, • Arrêtés d'alignement.
Montage de projets	Opportunité / Faisabilité Juridique Vous souhaitez être accompagné dans la prise de décision sur le choix d'un montage juridique et/ou ce choix implique des actes juridiques particuliers afférents.	Des études de faisabilité juridique d'opérations, des analyses de la réglementation applicable sur un domaine de compétence, des études juridiques ad hoc intégrant les enjeux dans une approche stratégique • Montages juridiques complexes sur projet ou opérations ad hoc, • Gestion des services publics locaux, • Transfert de compétences, • Statuts, règlement intérieur, • Création et mise en place de régies municipales, création d'établissements publics, • Convention de mise à disposition de services ou de service unifié, • Relations avec les associations, • Conventions d'entente, • Régime de la domanialité publique et privée, • Baux commerciaux* (hors implication d'un débit de boisson), • Baux professionnels* (si durée inférieure à 12 ans), • baux emphytéotiques, • baux à construction, <i>*pour bénéficier d'actes à valeur authentique (force exécutoire, force probante, opposabilité aux tiers) il vous est conseillé de recourir à votre notaire</i> • Expropriations, • Lotissement : règlement et cahier des charges.

Pilotage juridique

_Domaine	_Votre besoin	_L'Agence vous propose
Commande publique	Procédure de concession de service ou de service public (sites touristiques, campings, gîtes, équipements publics...)	• Assistance de la réunion de lancement jusqu'à la signature du contrat : Délibération de principe et création de la Commission des Concessions, Elaboration du Dossier de Consultation et conseils pour la publication, Assistance à la rédaction des PV d'analyse des candidatures et des offres et rédaction du rapport d'analyse, Participation (au besoin) aux négociations, Rédaction des courriers aux candidats évincés NOUVELLE OFFRE • Assistance dans le suivi et l'exécution de la DSP après signature du contrat : Conseils sur le rôle de contrôle du concédant Assistance et conseils pour l'application des pénalités prévues au contrat Assistance sur le suivi du rapport annuel Préparation de la fin de la Concession Modifications de la Concession 
	Procédures de marchés publics (marchés de service, marchés de fourniture notamment restauration scolaire ou achats de matériel, d'engins et véhicules techniques...)	• Assistance de la réunion de lancement jusqu'à la signature du contrat : Réunion initiale de lancement (recensement des besoins, réflexion sur le montage contractuel, procédure passation adaptée, préparation d'un planning prévisionnel), Délibérations de lancement de la consultation, Elaboration du Dossier de Consultation et conseils pour la publication (supports adaptés), Assistance à la rédaction de l'analyse des candidatures et des offres et d'un rapport d'analyse des offres, Participation (au besoin) aux négociations, Rédaction des courriers aux candidats évincés, des attributions, de notification, Assistance aux courriers de réponses pour la communication de documents. NOUVELLE OFFRE • Assistance dans le suivi et l'exécution du marché après signature du contrat : Assistance et conseils pour l'application des pénalités prévues au contrat Modifications du marché Problématiques dans l'exécution du marché Assistance pour la compréhension des dispositions du marché 
Champs exclus : • Pas de participation aux réunions de la Commission des Concessions ni CAO, Dépôts divers sur le profil acheteur : SMICA, Publication sur les différents supports (BOAMP, JOUE, JAL, revue spécialisée...) : adhérent		

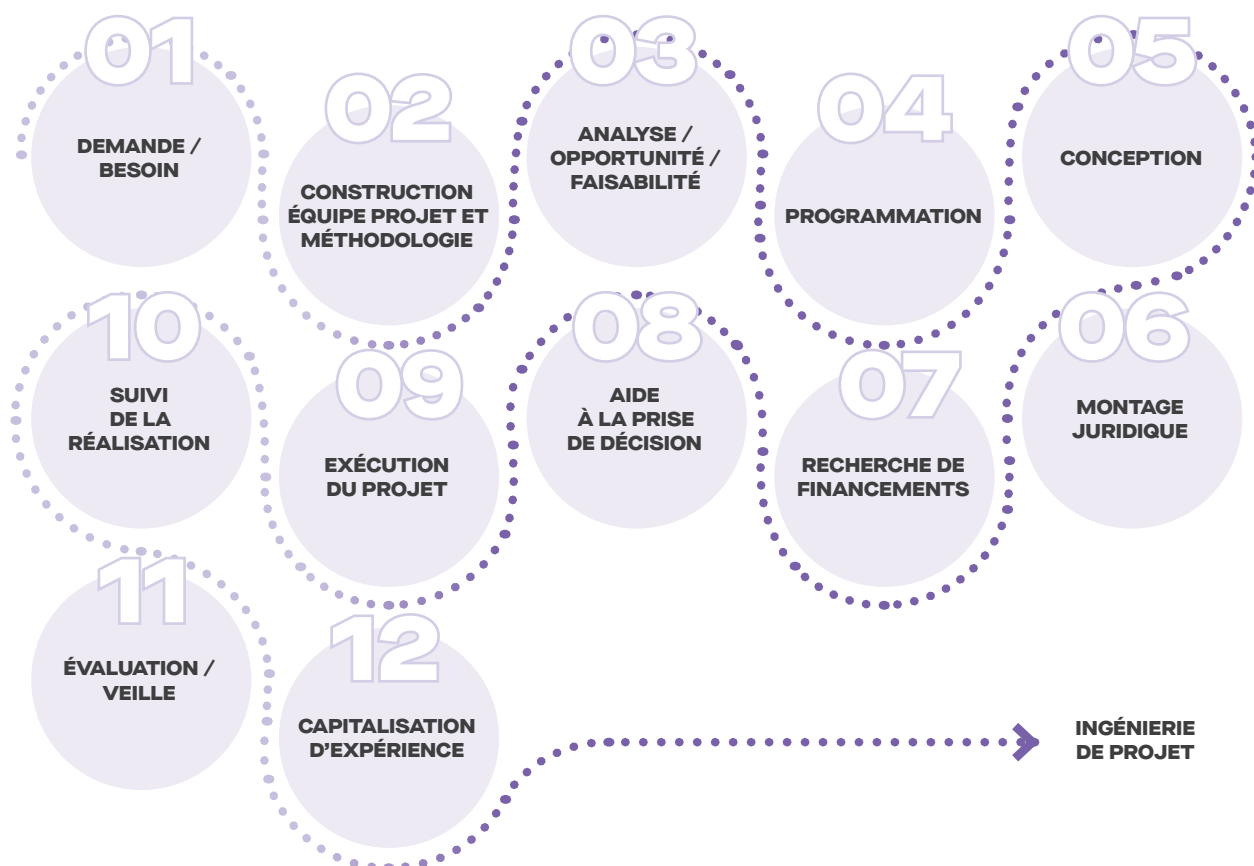
Pilotage juridique

_Domaine	_Votre besoin	_L'Agence vous propose
Immobilier et foncier	Vous avez des interrogations au sujet de la gestion des biens immobiliers de la collectivité.	• Convention d'occupation du domaine public, appels à manifestation d'intérêt • Contrat de prêt à usage • Baux locatifs • Conventions de mise à disposition de biens à une association • Biens sans maître • Biens de section • Biens soumis à procédure d'abandon manifeste (DUP simplifiée) • Régime juridique des chemins ruraux et chemins d'exploitation et problématiques afférentes • Enquête publique de déclassement
	Vous avez des actes en la forme administrative à rédiger et à publier au SPF. Prix ou valeur inférieurs à 5000 euros ; Coût d'un acte : 400 euros Pour un acte d'acquisition, de cession ou d'échange impliquant une servitude : 	Rédaction d'actes en la forme administrative et publicité foncière : • Conseils en amont du dossier • Avant-contrats • Délibérations/arrêtés/avis de publication • Complétude des dossiers • Achats • Ventes • Échanges • Constitution de servitudes (passage, canalisations, surplomb...) • Dépôt de l'arrêté préfectoral autorisant le transfert de biens de section • Dépôt de l'arrêté préfectoral autorisant le transfert de biens sans maître • Transfert immobilier suite au transfert de compétences entre collectivités • Dépôt de l'ordonnance du juge ordonnant l'expropriation • Publication des actes au service de la publicité foncière
Champs exclus : • Négociations foncières • Évaluation des immeubles • Actes complexes (notamment ceux contenant une clause résolutoire)		

Notre offre de services



Un accompagnement de A à Z



Qui peut adhérer ?

- les Communes Aveyronnaises,
- les Établissements Publics Intercommunaux Aveyronnais,
- les Organismes Publics de Coopération Locale Aveyronnais,
- les Syndicats Mixtes Aveyronnais.

Comment adhérer ?

Vous devez prendre une délibération qui approuve les statuts de l'agence (un modèle vous sera fourni).

Dès réception, vous devenez adhérent et pouvez nous solliciter pour vos demandes.

Combien ça coûte ?

Aveyron Ingénierie propose deux types d'intervention

- Vous avez accès, autant que de besoins, avec votre adhésion, à une offre socle incluse dans votre cotisation annuelle.
- Vous souhaitez aller plus loin ? 
Une offre complémentaire vous est chiffrée et proposée par nos équipes, selon la grille tarifaire en vigueur.

Cotisation forfaitaire pour les missions d'assistance et de conseils de l'offre socle

Pour les communes > 1 € / habitant / an,

Pour les autres organismes (Communautés de Communes, Syndicats Intercommunaux,...)

> 200 € / tranche de 150 000 € de dépenses de fonctionnement réalisées / an dans la limite de plafonds établis au regard du montant des dépenses de fonctionnement réalisées par an.

Tarification des missions additionnelles

Le montant des tarifs d'intervention, est établi en coût journée/homme, en référence aux cadres d'emplois des agents mobilisés sur ces missions :

Coût journée/homme Catégorie A > 300 € / journée

Coût journée/homme Catégorie B > 210 € / journée

Coût journée/homme Catégorie C > 170 € / journée

Pour toutes les opérations, est proposée :

- Phase Faisabilité / Désignation des prestataires compris dans la cotisation.
- Phase de suivi après désignation du MOE, jusqu'à la validation de l'Avant-Projet compris dans la cotisation.
- Phase de suivi après désignation de délégataire, BE divers, AMO, ... Mission tarifée.
- Phase de suivi du MOE, après validation de l'Avant-Projet Mission tarifée.



**AVEYRON
INGENIERIE**

CONTACTEZ-NOUS

--

contact@aveyron-ingenierie.fr
05 65 68 68 33

--

Aveyron Ingénierie
Hôtel du département
Place Charles De Gaulle
BP 724
12 007 Rodez cedex